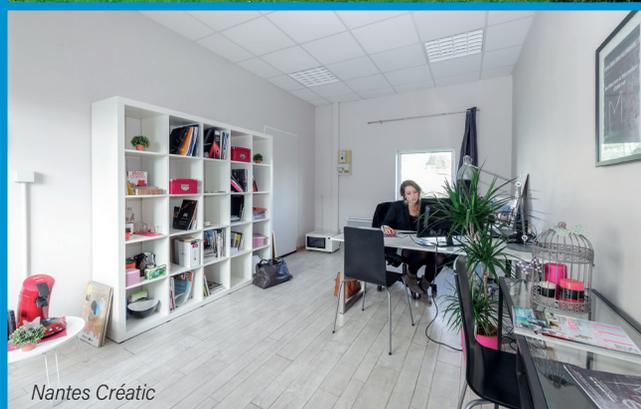


# LE RÉSEAU DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES NANTES, REZÉ ET COUËRON CRÉATIC

Rezé Créatic



Nantes Créatic



Couëron Créatic



## NOTRE MISSION Favoriser la croissance des jeunes pousses

Les pépinières d'entreprises du réseau Créatic proposent des locaux, des équipements et des services partagés ainsi qu'un accompagnement personnalisé durant le développement de l'activité de l'entreprise.

## NOTRE OFFRE Des conditions de travail optimisées

Concentrez-vous sur l'essentiel !

Les pépinières Créatic vous proposent :

- des loyers attractifs avec des tarifs progressifs, un contrat de location flexible, un changement de local facilité en fonction de vos besoins de développement.
- des services et des prestations : accueil, courrier, salles de réunion, équipements, documentation...
- un accompagnement individualisé, sur-mesure et confidentiel, ainsi qu'une mise en relation et une insertion dans les milieux économiques.
- des animations thématiques, conviviales, et une mise en réseau interentreprises.



Pour connaître nos disponibilités,

consultez notre site :

[www.nantes-amenagement.fr/nos-locaux-economiques](http://www.nantes-amenagement.fr/nos-locaux-economiques)



# LE RÉSEAU DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

## Tarifs 2020

### NANTES CRÉATIC

#### Bureaux de 20 à 40 m<sup>2</sup>

- 64€ HT/m<sup>2</sup>/an, la première année
- 79€ HT/m<sup>2</sup>/an, la deuxième année

#### Ateliers de 40 à 163 m<sup>2</sup>

- 36 € HT/m<sup>2</sup>/an, la première année
- 38 € HT/m<sup>2</sup>/an, la deuxième année

### REZÉ CRÉATIC

#### Bureaux de 18 à 82 m<sup>2</sup>

- 70€ HT/m<sup>2</sup>/an, la première année
- 86€ HT/m<sup>2</sup>/an, la deuxième année

#### Ateliers de 68 à 154 m<sup>2</sup>

- 36 € HT/m<sup>2</sup>/an, la première année
- 38 € HT/m<sup>2</sup>/an, la deuxième année

### COUËRON CRÉATIC

#### Bureaux de 20 à 95 m<sup>2</sup>

- de 88€ à 92€ HT/m<sup>2</sup>/an, la première année
- de 91€ à 98€ HT/m<sup>2</sup>/an, la deuxième année

#### Ateliers de 60 à 284 m<sup>2</sup>

- de 37€ à 39€ HT/m<sup>2</sup>/an, la première année
- de 38€ à 41€ HT/m<sup>2</sup>/an, la deuxième année

## ANIMATION ET ACCOMPAGNEMENT

- des animations telles que : droit, commercial/marketing, fiscal/comptable, dispositifs de soutiens financiers...
- organisation de moments de convivialité pour les entreprises et leurs collaborateurs.
- des actions de communication : communiqués de presse sur les nouveaux arrivants, relais d'information sur les actualités des entreprises, présentation des entreprises auprès des partenaires...
- un accompagnement individualisé, sur-mesure et confidentiel, avec des points d'étapes réguliers dans le développement de l'entreprise (rendez-vous trimestriel à minima).
- une mise en relation et une insertion dans les milieux économiques, accès à des contacts qualifiés.

## SERVICES COMMUNS

Pour Nantes Créatic et Rezé Créatic : forfait mensuel de 80 € HT comprenant l'accueil des visiteurs, la domiciliation de l'entreprise, la réception d'appels téléphoniques, la réception/expédition du courrier, la documentation, les actions de communication, l'accès aux salles de réunion de toutes les pépinières du réseau Créatic et de Pépinière Réseau Ouest, à un espace déjeuner, à l'équipement de reprographie...

## PROVISIONS POUR CHARGES IMMOBILIÈRES

À partir de 16,50€ HT/m<sup>2</sup>/an (en fonction des sites) :

## SIMULATION LOYER ET CHARGES - NANTES CRÉATIC POUR UN LOCAL DE 20 m<sup>2</sup>

	LOYER MENSUEL HT	PROVISION CHARGES IMMO HT	FORFAIT HT SERVICES COMMUNS	TOTAL HT
1 <sup>ère</sup> année	106,67 €	20,60 €	80 €	207,27 €
2 <sup>e</sup> année	131,67 €	20,60 €	80 €	232,27 €

# LE RÉSEAU DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

## Devenir membre du réseau

### CONDITIONS CONTRACTUELLES

Convention d'occupation précaire du domaine public de 24 mois avec un préavis de deux mois à tout moment.  
Dépôt de garantie de 2 mois de loyer HT.

### CONDITIONS D'IMPLANTATION

Pour postuler au Réseau Créatic, il vous faudra constituer un dossier de présentation de votre projet de création.  
Un dossier de candidature vous sera transmis sur simple demande.

Votre projet sera soumis aux membres d'un comité de sélection, représentant :

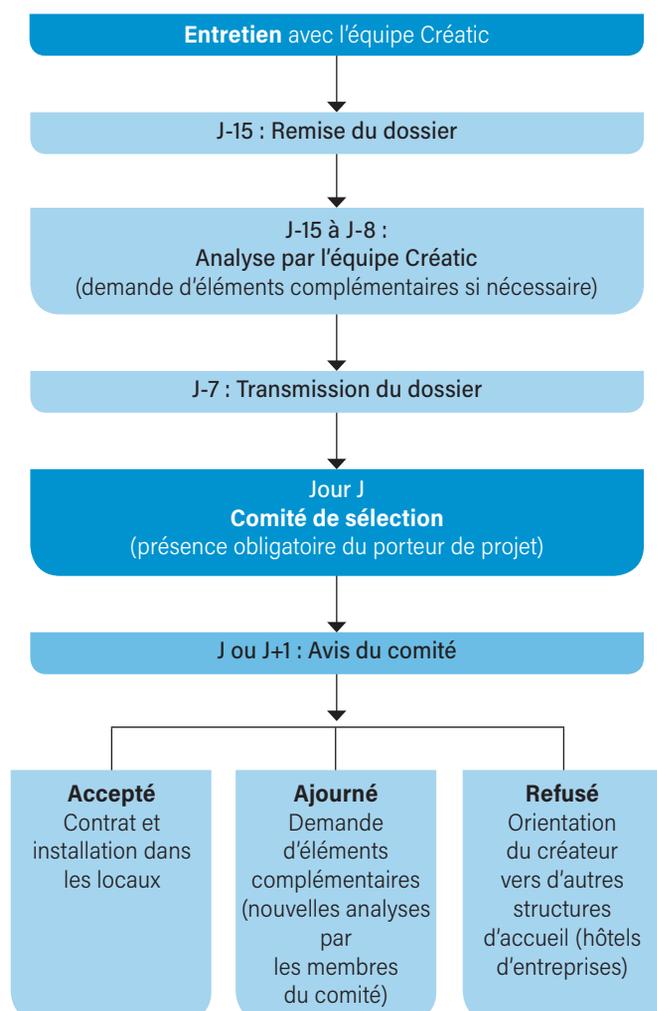
- Nantes Métropole, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Réseau Entreprendre Atlantique, Initiative Nantes, dirigeant(e)s d'entreprise, expert(e)s-comptables

L'équipe des pépinières et les membres du comité de sélection du Réseau Créatic vous assurent la confidentialité des informations transmises.

### PROCESSUS DE SÉLECTION

Le comité sélectionne les créateurs d'entreprises sur la viabilité de leurs projets et leurs besoins en accompagnement et services.

#### Les étapes :



#### Planning des comités 2020

Les comités ont lieu tous les derniers jeudis de chaque mois à Nantes Métropole Aménagement (ou sur les pépinières d'entreprises).

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Date de comité	30	20	26	30	28	25
Date de remise des dossiers	16	6	12	16	14	11

	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Date de comité	30	27	24	22	19	17
Date de remise des dossiers	16	13	10	8	5	3

## Contact/accès

### PÉPINIÈRE NANTES CRÉATIC

2 rue Robert le Ricolais  
44300 Nantes

**Contact :**

Karine Chevalier  
Tél. : 02 40 93 11 78

**Email :**  
nantescreatic@nantes-am.com

**Accès :**

Chronobus ligne C7, arrêt Vespées  
Périphérique Est - Porte de Ste Luce n°42

### PÉPINIÈRE REZÉ CRÉATIC

2 rue Robert Schuman  
44408 Rezé

**Contact :**

Manuella Belin  
Tél. : 02 51 70 25 00

**Email :**  
rezecreatic@nantes-am.com

**Accès :**

Chronobus ligne C4, arrêt Ragon  
Périphérique Sud - Porte de Rezé n°49

### PÉPINIÈRE COUËRON CRÉATIC

5 rue des Vignerons  
44220 Couëron

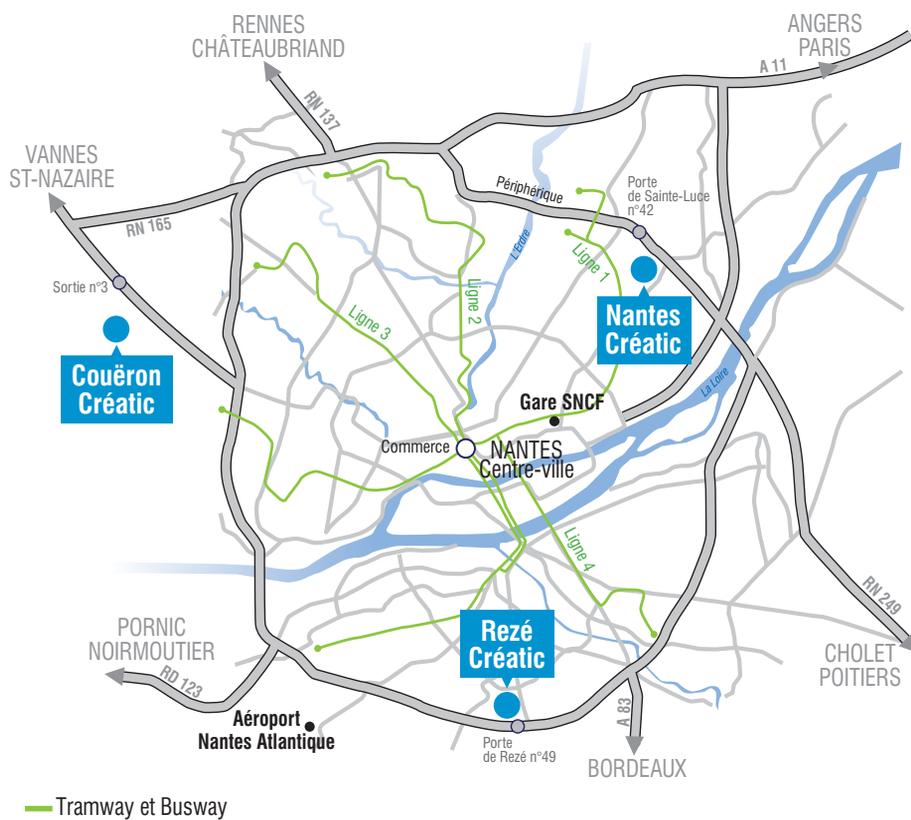
**Contact :**

Julie Chauveau  
Tél. : 02 28 03 98 03

**Email :**  
coueron@nantes-am.com

**Accès :**

Bus ligne 93, arrêt Imprimeurs  
Voie express en direction de Vannes  
Sortie n°3 :  
Direction Sautron / Couëron-les Hauts /  
Saint-Étienne-de-Montluc



Développé par AFNOR CERTIFICATION - www.marque-nf.com

### Certification du réseau Créatic

Les pépinières de Nantes, Rezé et Couëron ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du règlement de la marque NF Service « Activités des pépinières - NF 248 », ainsi qu'aux règles générales de la marque NF Service et à la norme NF X50-77.



@Creativ\_44



@nantesmetropoleamenagement

